

SNUipp 67 infos Lettre N° 57 du 11/06/2009

Merci de diffuser largement cette "Lettre" afin d'informer l'ensemble de vos collègues.

En 2009/2010 ...pour agir collectivement → j'y pense déjà et ... je n'oublie pas! <u>Je me syndique au SNUipp67...</u>

Dés maintenant, syndiquez-vous pour l'année 2009/2010 : votre adhésion au SNUipp67 sera d'ores et déjà prise en compte... mais les chèques ne seront débités qu'à partir du mois d'octobre 2009... vous bénéficierez donc de 3 mois d'adhésion «offerts »... profitez-en!

Informations départementales

Action: manifestation interprofessionnelle à Strasbourg.

Grande Manifestation Interprofessionnelle

SAMEDI 13 JUIN à 14H00 Place de la Bourse

Groupe de travail de la CAPD du 11 juin : maintien dans les écoles ...

INFO IMPORTANTE: L'administration vient de se rendre compte que le logiciel du mouvement ne sera pas capable de « traiter » les temps partiels lors de la seconde phase !!

Cela concerne 95 enseignants sur les 750 qu'il reste à nommer. Leurs cas seront donc traités « à part »! L'administration a aussi indiqué que la CAPD du 25 Juin serait sans doute reportée à une date ultérieure. Les services de l'IA ne sont pas en mesure de faire face au travail lié au Mouvement.

Ce groupe de travail a surtout examiné les demandes de maintien dans les écoles.

ATTENTION : comme indiqué dans la circulaire du mouvement seules les demandes de maintien des collègues qui ont demandé leur école en vœu n°1 ont été étudiées.

Les demandes dans les écoles des circonscriptions de Strasbourg 9, Strasbourg 10, Wissembourg, Sélestat, Saverne, Sarre-Union, Molsheim, Haguenau Nord, Haguenau Sud, n'ont pas été étudiées. L'IA n'ayant pas fini de traiter les dossiers.

Circonscription de STRASBOURG 1: 7 demandes pourraient être acceptées par la CAPD.

Circonscription de STRASBOURG 2 : 3 demandes pourraient être acceptées par la CAPD.

Circonscription de STRASBOURG 3 : 6 demandes pourraient être acceptées par la CAPD.

Circonscription de STRASBOURG 4 : 3 demandes pourraient être acceptées par la CAPD.

Circonscription de STRASBOURG 5 : 8 demandes pourraient être acceptées par la CAPD.

Circonscription de STRASBOURG 7 : 1 demande pourraient être acceptées par la CAPD.

Circonscription de STRASBOURG 8 : 8 demandes pourraient être acceptées par la CAPD.

Circonscription de ERSTEIN : 8 demandes pourraient être acceptées par la CAPD.

Des demandes de participations exceptionnelles à la seconde phase ont été acceptées. Pour l'une ou l'autre des situations n'hésitez pas à nous contacter!

Réunions d'infos syndicales : s'informer au mois de juin!

S'il vous reste des animations pédagogiques au 3^{ème} trimestre et si vous préférez assister à une RIS, réservezvous cette ½ journée... voici les RIS du mois de juin.

NOUVEAU! Si vous ne souhaitez pas rater d'animations pédagogiques, il est maintenant possible de déduire les heures de RIS des 6 heures dues pour la journée de Solidarité 2009.

Même si vous n'avez pas d'anim. péda. le jour de la RIS, informez tout de même votre IEN, pour pouvoir déduire ces 3 heures de votre quota d'animations pédagogiques.

Si vous avez une anim. péda. le jour de la RIS celle-ci est remplacée par la RIS.

Si vous avez un doute ou une question quant aux modalités pratiques... contactez nous!

LIEU	DATE	ADRESSE	HORAIRES
Maison des Syndicats STRASBOURG 2 ^{nde} phase Mouvement	Mercredi 17 Juin 2009	Rue Sédillot- Salle B STRASBOURG	9h – 12h
Ecole Maternelle HOCHFELDEN	Mercredi 24 juin 2009	Rue de l'abbé Weisrock 67240 HOCHFELDEN	9h – 12h

Pour avoir un modèle de courrier à votre IEN : cliquez ici.

Venez nombreux... il suffit d'informer (article 6 de l'arrêté du 16 janvier 1985) votre IEN (vous n'avez pas à demander d'autorisation d'absence) une semaine avant la date de la réunion.

Informations nationales

<u>Aide personnalisée : pour Hubert Montagner « une nouvelle forme de maltraitance ».</u>

« Il est inacceptable que vous, « résistants pédagogiques », soyez punis par le ministre et la hiérarchie de l'Éducation Nationale alors que, par votre décision intelligente et responsable, vous n'avez pas voulu être complice de la nouvelle forme de maltraitance constituée par le temps de soutien après la classe, dit aide personnalisée », écrit Hubert Montagner, chronobiologiste, professeur des universités en retraite et ancien directeur de l'unité de recherche « Enfance inadaptée de l'Inserm », dans une <u>lettre</u> adressée aux enseignants du <u>réseau</u> « Résistance pédagogique ».

« Votre refus d'enfermer après la classe les élèves en difficulté dans des situations d'apprentissage formel qui vont aggraver leurs difficultés, est une prise de responsabilité humaniste et civique qui vous honore », poursuit Hubert Montagner. « Elle montre la voie pour que les enfants en difficulté ne soient pas encore plus épuisés, démotivés ... et finalement, au fil des jours, psychologiquement et intellectuellement détruits par la journée la plus longue du monde : six heures de temps contraint. »

Hubert Montagner s'interroge : « Comment peut-on penser qu'une aide après la classe, fût-elle personnalisée, puisse être utile ou efficace pour les élèves dont la fatigue, le manque de vigilance et d'attention, et l'absence de motivation sont évidents à 16 heures, souvent dès le début de l'après-midi ou même à la fin de la matinée (c'est évident dans les écoles des ZEP) quand ils sont 'installés' dans l'échec scolaire ? »

« IL N'Y A PLUS DE TEMPS DE DÉCOMPRESSION »

D'après le professeur Montagner, « dans le cadre combiné d'une semaine ramenée arbitrairement à quatre jours (il faut faire en quatre jours ce qui était fait en quatre jours et demi) et de nouveaux programmes imbéciles », « il n'y a plus de temps de décompression et de respiration au cours de la journée ». Un temps que l'auteur de cette lettre estime « indispensable pour que tous les enfants, surtout ceux qui sont en difficulté, puissent récupérer au moins un peu de leurs fatigues psychologiques et intellectuelles, et restaurer peu ou prou leurs capacités d'attention, de concentration intellectuelle et de traitement de l'information ».

« Le tribunal incontournable de Histoire retiendra que l'actuel ministre de l'Éducation Nationale, ses conseillers patachons et idéologues, et sa hiérarchie vassalisée ont institué un système de maltraitance, de stigmatisation, de culpabilité et d'exclusion implicite qui déshonore notre pays et notre nation », conclut Hubert Montagner.

Nouvelle circulaire sur les RASED et les Clis.

Compte-rendu des groupes de travail (au ministère) des 13 mai et 2 juin concernant les nouvelles circulaires sur les Rased et les Clis

Les deux dernières réunions du groupe de travail concernant la réécriture de la circulaire de 2002 avaient pour objet la finalisation du projet de circulaire « sur les fonctions des enseignants spécialisés des Rased dans le traitement de la difficulté scolaire à l'école primaire » et la présentation du projet de circulaire concernant la « scolarisation des élèves handicapés à l'école primaire ».

Il est prévu que les 2 circulaires sortent ensemble à la mi-juin. Pour en savoir plus sur ces réunions, vous pouvez lire le compte rendu : ICI

Réforme de la formation des enseignants : où en est-on ?

La réforme de la Formation des enseignants s'effectue dans un contexte de poursuite politique brutale de diminution de l'emploi public. L'éducation nationale verrait ses emplois amputés de 17 à 18000 à la rentrée 2010. Cette ponction d'une ampleur jusque là inégalée viendrait s'ajouter aux suppressions des années antérieures. En poursuivant cette politique, alors que la crise provoque une hausse chômage des jeunes, l'Etat aggrave la situation en recrutant en deçà des besoins. Les conséquences sont lourdes pour les élèves : détérioration de l'encadrement des élèves, dégradation des possibilités d'aide aux élèves en difficulté, diminution des remplacements... Elle marque également le dispositif de mastérisation.

Si la FSU et ses syndicats revendiquent la reconnaissance de la formation et du recrutement des enseignants par l'obtention d'un master, ils considèrent que le dispositif proposé de réforme de la formation et du recrutement reste inacceptable en l'état. La Fsu en demande l'abandon au profit d'une toute autre réforme permettant d'améliorer la formation et le recrutement des enseignants et CPE.

Vous trouverez en lien un document 4 pages FSU sur la réforme et le recrutement des enseignants.

EMF et CPC

La question de la formation des enseignants repose la place des EMF dans les nouveaux dispositifs que le gouvernement veut mettre en place. Pour y voir plus clair, le SNUipp vous propose <u>un 4 pages spécial Maîtres-</u>Formateurs.

Il en est de même pour les CPC, évoqués aussi dans ce document, dont les missions, la formation, la reconnaissance de la qualification, le recrutement ... doivent être débattus au plus vite : en effet, la nouvelle formation des enseignants, la mise en place des réformes (évaluations des élèves mais aussi des enseignants ...) appellent la mise en place urgente de discussions au Ministère.